

Atelier « Maîtriser la complexité des procédures d'aménagement du territoire et d'autorisation : bonnes pratiques et expériences »

1 Contexte et concept

Du fait des nombreux défis à relever, il s'écoule souvent beaucoup (trop) de temps entre le germe d'une idée de projet touristique et le feu vert de l'autorité compétente :

- Plusieurs procédures et autorisations peuvent s'avérer nécessaires, en fonction du projet, avant que le premier coup de pioche soit donné. Il faut en effet respecter toute une série de réglementations matérielles (aménagement du territoire, droit de la construction, protection de la nature et du paysage, etc.), ce qui augmente la complexité.
- Souvent, la Confédération, le canton et la commune sont impliqués dans la procédure, d'où un besoin élevé de coordination.
- Tout projet touristique d'envergure comprend des éléments spécifiques. Les porteurs de projets de même que les organes étatiques impliqués manquent parfois d'expérience pour gérer efficacement les procédures de ce type et les conflits d'intérêts (dimensions économique, environnementale et sociétale).

L'objectif de cet atelier est de développer des idées sur la façon de passer efficacement par les procédures d'aménagement du territoire et d'autorisation et de gérer les conflits à résoudre de manière aussi ciblée que possible. L'atelier s'adresse aussi bien aux promoteurs de projets touristiques qu'aux pouvoirs publics impliqués dans l'exécution des procédures d'aménagement du territoire et d'autorisation.

2 Sur quoi portera l'atelier ?

Des cas concrets seront présentés afin d'illustrer les obstacles et facteurs de réussite rencontrés dans le cadre des procédures d'aménagement du territoire et d'autorisation.

- Télécabine de Minschuns Val Müstair (GR) : exposé de M. Aliesch, directeur de Stauffer & Studach
- Raccordement du domaine skiable Andermatt – Sedrun (UR / GR) : exposé de M. Furger, responsable du projet global de raccordement du domaine skiable Andermatt – Sedrun

Ils pourront déboucher sur de nouvelles idées et discussions sur la manière dont les promoteurs de projets touristiques et le secteur public pourraient optimiser l'exécution des procédures concernées. L'attention sera portée non seulement sur les améliorations pouvant être apportées facilement, mais encore, sur des idées d'optimisation plus fondamentales qui ne peuvent sans doute pas être concrétisées à court terme.

Voici trois pistes de réflexion, qui pourront être discutées et développées dans le cadre de l'atelier :

- **Gestion de projet** : quels sont les éléments clés d'une gestion optimale de projet pour les porteurs d'un projet touristique ? Quels acteurs doivent être inclus ? Quelle organisation est à viser au sein de l'administration de l'Etat ?

- **Prévisibilité** : la prévisibilité, à horizon suffisamment lointain, est cruciale pour l'industrie touristique. Comment faire ? Enquêtes préliminaires ? Décisions assorties de réserves ? Utilisation des voies de recours ?
- **Concepts touristiques régionaux globaux** : ils peuvent contribuer à rendre moins complexe la planification d'un projet touristique spécifique. Que doit comprendre une planification globale pour constituer une base utile pour les procédures d'aménagement du territoire et d'autorisation ?

Jürg Kuster